



Formation en présentiel Organisée par Droit & Procédure Avec le concours de l'Ordre des avocats de Paris

LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE Phase précontentieuse et phase contentieuse

Auditorium de la Maison des avocats Cours des avocats - 75017 PARIS

Propos introductifs:

Olivier Saumon, avocat au Barreau de Paris, président de Droit & Procédure

Interventions de:

Jacques GUILLEMIN, avocat au Barreau de Paris, administrateur de Droit & Procédure

Antony DUTOIT, avocat au Barreau de Paris

Inscription obligatoire : 50 € TTC / Membre Droit & Procédure : 20 € TTC Gratuit pour les magistrats et les étudiants

Validation FCO avocats





